



LP Léon de Lepervanche : Organisation pédagogique par axes certificatifs (Expérimentation art.34)

(Expérimentation terminée)

Lycée professionnel Léon de Lepervanche
AVENUE RAYMOND MONDON , 97828 LE PORT CEDEX

Site : <http://lycee-lepervanche.ac-reunion.fr/>

Auteur : M Pascal Rousset

Mél : pascal.rousset@ac-reunion.fr

CHAQUE ANNEE QUI FAIT QUOI ?

● L'enseignement professionnel est généralement transmis par plusieurs professeurs pour une même classe.

● Une des difficultés majeures lors de la rentrée scolaire est la répartition du programme tiré du référentiel « QUI FAIT QUOI ? ».

● Cette répartition devient d'autant plus difficile si l'on prend en considération les désirs pédagogiques et personnels de chacun des enseignants.

● Le risque est de commettre des oublis de programme, par manque de concertation des équipes.

Plus-value de l'action

-

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

-

A l'origine

● Suite au souhait des enseignants de monter avec la classe d'une année scolaire sur l'autre ; de manière à assurer une cohérence et une progression constante « sans oublis dans le programme issu du référentiel ».

● Il est difficile, pour un enseignant, de reprendre le cadrage pédagogique d'un cycle de 3 ans d'une classe si celui-ci n'a pas été établi dès le départ.

● Il est en général difficile de reprendre une classe en début d'année ou en cours d'année, et de proposer une progression qui s'inscrit dans la continuité du programme de la ou des année(s) précédente(s), « si l'enseignant n'est plus dans l'établissement, où est absent ».

● Dans les cas extrêmes, il reste pour l'enseignant les classeurs des élèves pour éventuellement retracer les progressions précédentes, mais il reste très difficile de récupérer une base complète.

Objectifs poursuivis

Pour éviter la plupart des désagréments évoqués précédemment, un travail d'équipe de planification des progressions et des répartitions des savoirs et savoir-faire devra être prévu pour les 3 ans à venir, dès l'entrée des élèves en classe de seconde. Ces progressions devront suivre la classe, et être transmises chaque année aux enseignants concernés.

Le « QUI FAIT QUOI, QUAND et COMMENT », prend sa vraie dimension « Cycle de formation sur 3 ans ».

Description

cf fiche

Modalité de mise en oeuvre

cf fiche

Trois ressources ou points d'appui

-

Difficultés rencontrées

-

Moyens mobilisés

cf fiche

Partenariat et contenu du partenariat

-

Liens éventuels avec la Recherche

-

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Indicateurs du contrat d'objectifs en lien avec l'expérimentation :

Prévention et limitation du décrochage scolaire

Documents

=> **Site de l'établissement**

URL : <http://lycee-lepervanche.ac-reunion.fr/>

Type : autre

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

-

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

-

Sur les pratiques des enseignants :

-

Sur le leadership et les relations professionnelles :

-

Sur l'école / l'établissement :

-

Plus généralement, sur l'environnement :

-